



Arrêté 2018-49 portant désignation des responsables de départements, coordinateurs de filières, responsables de formation et référents du CUFR de Mayotte

Le directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte

- *Vu le Code de l'éducation*
- *Vu le décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte*

Arrête :

Article 1

Madame DEBET Claire, professeure certifiée en lettres modernes, est désignée référente du diplôme universitaire « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Madame DUREYSSEIX Fanny, maître de conférences en sciences du langage, linguistique et phonétique générales, est désignée responsable « édition des ressources » dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Madame FONTAINE Éva, professeure certifiée en sciences de la vie, est désignée coordinatrice de la filière de sciences de la vie, responsable du parcours « biochimie » dans la licence de sciences de la vie et référente chargée de la prévention et du traitement des violences sexistes et sexuelles.

Madame GODART Catherine, professeure des écoles et conseillère pédagogique, est désignée responsable de l'alternance intégrative en 2^{ème} année dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Madame GOLLÉTY Claire, maître de conférences en écologie, est désignée responsable du laboratoire.

Monsieur GRUSSELLE Sophie, professeure des écoles et conseillère pédagogique, est désignée responsable de l'alternance intégrative en licence « Sciences, technologies et humanités », parcours pluridisciplinaire dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Madame LEFER-SAUVAGE Gaëlle, maître de conférences en sciences de l'éducation, est désignée responsable « numérique pédagogique » dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Madame LONGÉPÉE Esméralda, maître de conférences en géographie, et Monsieur ÉGLIN François, professeur agrégé d'histoire-géographie, sont désignés coordinateurs de la filière de géographie.

Madame MORI Miki, maître de conférences en sciences du langage, est désignée responsable du Certificat de compétences en langues étrangères de l'enseignement supérieur (CLES).

Madame PRIOLET Maryvonne, maître de conférences en sciences de l'éducation, est désignée responsable de la formation continuée des enseignants.

Madame RASOAMANANA Linda, Messieurs MALELA Buata et MATHIEU Patrick, maîtres de conférences en lettres, sont désignés coordinateurs de la filière de lettres modernes.

Messieurs MANOU-ABI Solym, maître de conférences de mathématiques, POUVREAU David et RIOU Ivan, professeurs agrégés de mathématiques, sont désignés coordinateurs de la filière de mathématiques générales.

Monsieur BONFILS Philippe, professeur agrégé de droit privé, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et de Science politique d'Aix-Marseille Université, est désigné référent à l'intégrité scientifique du CUFR de Mayotte.

Monsieur CHARPENTIER Philippe, maître de conférences en sciences de l'éducation, est désigné responsable de la contextualisation dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Monsieur CHASSOT Laurent, maître de conférences en droit privé, est désigné responsable du service de formation continue et chargé de missions délégué à la coopération et aux relations internationales.

Monsieur CHEIK AHAMED Abal-Kassim, maître de conférences en mathématiques appliquées et informatique, est désigné responsable pédagogique du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF) mention 1^{er} degré et du diplôme universitaire « MEEF » mention 1^{er} degré et chargé de missions « Numérique et PIX ».

Monsieur CLAVERIE Thomas, maître de conférences en biologie, est désigné responsable du bateau de travail du CUFR.

Monsieur COLBOC Dominique, professeure des écoles et conseillère pédagogique, est désigné responsable de l'alternance intégrative en 1^{ère} année dans le cadre du Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » mention 1^{er} degré.

Monsieur ÉGLIN François, professeur agrégé d'histoire-géographie, est désigné directeur des études.

Monsieur GIRARD Bruno, professeur agrégé en informatique, est désigné responsable informatique de la plateforme *Moodle*.

Monsieur HOCHET Antoine, maître de conférences en anthropologie, est désigné responsable du Pôle Réussite Etudiante et responsable pédagogique de la plateforme *Moodle*.

Monsieur KERNEIS Jacques, maître de conférences en sciences de l'éducation, est désigné responsable de la licence « Sciences, technologies et humanités », parcours pluridisciplinaire.

Monsieur MALELA Buata, maître de conférences en littérature, est désigné responsable du diplôme universitaire « Société, langues et cultures de Mayotte ».

Monsieur M'SAÏDIÉ Thomas, maître de conférences en droit public, est désigné responsable du Département Droit-Economie-Gestion, des filières de droit et d'administration, économique et sociale, et de la licence professionnelle « Développement de projets de territoires », et référent « fête du droit ».

Monsieur RAMAROSON Andry, maître de conférences en sciences de gestion, est désigné responsable de la licence professionnelle « Management et gestion des organisations » et référent entrepreneuriat.

Monsieur ROSE Jean-Louis, professeur agrégé de lettres, est désigné responsable du Pôle Culture.

Monsieur SALONE Jean-Jacques, maître de conférences en sciences de l'éducation, est désigné responsable du Département Sciences de l'Éducation et référent « fête des sciences ».

Monsieur SIRI Aurélien, maître de conférences en droit privé, est désigné responsable du Département Lettres et sciences humaines et du diplôme universitaire « Animateur en santé communautaire ».

Monsieur SUCRÉ Elliott, maître de conférences en biologie, est désigné responsable du Département Sciences et Technologies et vice-président de la commission scientifique.

Monsieur THILLE Alain-Frantz, professeur agrégé en histoire et géographie, est désigné référent laïcité et référent en charge de la prévention de la radicalisation.

Monsieur TROUSSELLIER Marc, directeur de recherches CNRS, est désigné président de la commission scientifique.

Article 2

Les personnes ci-dessus désignées bénéficieront du référentiel – état de service fait.

Article 3

Le présent arrêté est valable pour l'année universitaire 2018-2019.

Fait à Dombeni, le 22 octobre 2018

Aurélien SIRI
Directeur du CUFR de Mayotte



Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** qu'il vous appartient de m'adresser ;
- soit un **recours contentieux** devant le tribunal administratif.

Le recours gracieux peut être fait sans condition de délais.

En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de **deux mois** à compter de la notification de la présente décision.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas de rejet du recours gracieux, former un recours contentieux, ce recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai sus indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite – et donc dans un délai de quatre mois à compter de la date du présent avis – vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.